

cieux darderont sur lui un rayon de lumière, et mes voies lui seront ouvertes.

33. — As-tu entendu, ô Nation, le Seigneur ? Réjouis-toi parce qu'il te gouverne, suivant sa vérité, avec une main clémente.

34. — Et espère toujours en lui, bénis sa puissance, parce qu'il est bon et qu'éternelle est sa miséricorde.

* G. F.

Lettres de Jeanne d'Arc

Des lettres inédites de la Pucelle ont été retrouvées par le comte de Maleyssies. M. Hanotaux, dans un éloquent article de revue, les commente comme il suit :

Ainsi, la main de Jeanne d'Arc, la main qui tenait l'éten-dard, celle qui tenait l'épée de Fierbois, a écrit ce nom, son nom au bas de ces lettres ! D'elle, il ne reste plus rien : pas une image, pas une relique. Les Anglais ont brûlé son corps et jeté ses cendres au pont de Rouen ; rien. Ou plutôt, une seule chose : ce procès abominable, qui condamne les juges et qui la montre si grande. Un procès et un nom. Or, ce nom, le voilà, répété trois fois : Jehanne, Jehanne, Jehanne ; et voici le papier que sa main toucha, que ses yeux regardèrent, où son cerveau s'appliqua : ces témoins surgissent, du fond de l'histoire, pour nous dire qu'elle fut et ce qu'elle fut.

Jeanne d'Arc, en arrivant à Chinon, ne savait, selon sa propre expression, ni A ni B. Dans la hâte de l'entreprise sur Orléans et de la marche sur Reims, elle ne put rien apprendre que les armes et la Cour, et c'est un fait assez extraordinaire que l'aisance avec laquelle cette jeune paysanne des marches de Lorraine occupe, d'emblée, l'autorité et le rang dus à sa mission.

Mais, dans l'hiver de 1430, comme l'intrigue a brisé son élan et l'attarde aux loisirs douloureux des châteaux de la Loire, elle apprend à signer d'abord, et, probablement, à lire et à écrire. De telle sorte qu'elle peut confirmer, de son propre seing, l'exposé de ses conceptions politiques, — si différentes de celles de Charles VII, — adressé par elle à ses bons amis et chauds partisans les bourgeois de Reims ; de telle sorte qu'au procès, elle peut lire, de ses yeux, et réfuter, pied à pied, le réquisitoire de ses adversaires, érigés en juges ; de telle sorte